



Gros litiges avec la mdph sur mon handicapé

Par **califano**, le **04/02/2012** à **19:07**

Bonjour,
je suis handicapé j'étais reconnu à 80% et plus suite à 2 nouvelles opérations importantes la MDPH me passe à 50 à 79%, de plus il me refuse une reorientation alors que je ne peux plus exercer aucuns métiers que je sais faire. Il me renvoi vers CAP et POLE EMPLOI pour une formation alors que ces 2 organismes leur a signalé qu'ils ne peuvent rien faire. Ils ont même refusés mon dossier de reorientation fait avec l'ADAPT. Tout comme les travaux à mon domicile et ils m'ont aussi supprimés ma carte d'handicapé.
CECI EST DU HARCELEMENT ET JE NE SAIS QUI PEUX M AIDER CAR JE N AI PAS D ARGENT.

MERCI DE ME REPONDRE
PS: mon dossier est aux T.C.I.

Par **pat76**, le **05/02/2012** à **15:36**

Bonjour

C'est bien de cette MDPH que vous dépendez?

Vous avez pris contact avec les services sociaux de votre commune pour expliquer votre situation?

MDPH de l'Yonne

Site du Conseil Général de Perrigny
10 route de Saint-Georges
89000 PERRIGNY Tél : 0800.502.510
E-mail : mdphy@cg89.fr